

Mesdames, Messieurs, je déclare ouverte la SIXIEME SEANCE du
CONSEIL MUNICIPAL.

*

* * *

COMPTE-RENDU DES AFFAIRES TRAITÉES PAR LE MAIRE GRACE AUX
DELEGATIONS

LE MAIRE - Mesdames, Messieurs, je vais vous faire passer le
registre des délégations que vous m'avez données en vertu de
la loi de Décembre 1970.

Voici le compte-rendu des opérations effectuées à ce jour :

Arrêté n° 217, en date du 17 mai 1982, portant passation d'un
marché avec la S.I.R. pour la réalisation de la 1ère tranche
des travaux d'aménagement du Barachois. Montant : 318 748,07
F TTC (TROIS CENT DIX HUIT MILLE SEPT CENT QUARANTE HUIT FRAN
ET SEPT CENTIMES).

Arrêté n° 218, en date du 17 mai 1982, portant passation d'un
marché avec la S.O.R.E.V. pour la réalisation de la 1ère
tranche des travaux d'aménagement du Barachois (lot n° 3).
Montant : 74 807,10 F TTC (SOIXANTE QUATORZE MILLE HUIT CENT
SEPT FRANCS ET DIX CENTIMES).

Arrêté n° 219, en date du 17 mai 1982, portant passation d'un
marché avec la S.I.R. pour la réalisation de la 1ère tranche
des travaux d'aménagement du Barachois (lot n° 2). Montant :
148 220,14 F TTC (CENT QUARANTE HUIT MILLE DEUX CENT VINGT
FRANCS ET QUATORZE CENTIMES).

Arrêté n° 235, en date du 18 mai 1982, portant passation d'un
marché négocié avec la SPIE-BATIGNOLLES pour les travaux d'a-
limentation en eau potable de la Colline-Rivière Saint-Denis
(1ère tranche). Montant : 218 795,72 F TTC (DEUX CENT DIX HU
MILLE SEPT CENT QUATRE VINGT QUINZE FRANCS ET SOIXANTE DOUZE
CENTIMES).

Arrêté n° 236, en date du 18 mai 1982, portant passation d'u
marché négocié avec la SPIE-BATIGNOLLES pour la réalisation
des travaux d'éclairage du terrain de foot-ball des "Deux-
Canons" (ex Franco). Montant : 345 177,13 F TTC (TROIS CENT
QUARANTE CINQ MILLE CENT SOIXANTE DIX SEPT FRANCS ET TREIZE
CENTIMES).

Arrêté n° 237, en date du 18 mai 1982, portant passation d'u
marché négocié avec la SPIE-BATIGNOLLES pour la réalisation
des travaux d'éclairage des terrains de sports des "Deux-
Canons" (foot-ball, hand-ball). Montant : 202 549,35 F TTC
(DEUX CENT DEUX MILLE CINQ CENT QUARANTE NEUF FRANCS ET TREN
CINQ CENTIMES).

Arrêté n° 239, en date du 24 mai 1982, portant passation d'u
marché avec RENAULT REUNION pour la fourniture de 4 R4 TL et
4 R4 Breack. Montant : 122 680,96 F pour les 4 R4 TL (CENT
DEUX MILLE SIX CENT QUATRE VINGTS FRANCS ET QUATRE VINGT SE
CENTIMES) et 127 319,12 F pour les 4 R4 Breack (CENT VINGT
MILLE TROIS CENT DIX NEUF FRANCS ET DOUZE CENTIMES).

Arrêté n° 240, en date du 26 mai 1982, relatif au contrat de location passé avec Madame HO-SUN pour la location de son immeuble sis à Bellepierre. Montant : 3 500 F (TROIS MILLE CINQ CENTS FRANCS).

Arrêté n° 245, en date du 27 mai 1982, portant demande de concours de la Direction Départementale de l'Equipement pour assurer l'étude et la direction des travaux de construction d'un ouvrage de construction d'un ouvrage de franchissement du Canal du Butor dans le cadre de l'opération "Endiguement des raves du Butor et de Boucan Launay".

Arrêté n° 246, en date du 28 mai 1982, portant passation d'un marché avec RENAULT REUNION pour la fourniture d'un camion de terrassement de 19 T (GLR 190). Montant : 259 199,20 F (DEUX CENT CINQUANTE NEUF MILLE CENT QUATRE VINGT DIX NEUF FRANCS E VINGT CENTIMES).

Arrêté n° 250, en date du 1er juin 1982, relatif à la réalisation d'un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne de la Réunion destiné à financer les installations sportives et socio-éducatives de la Ville de Saint-Denis, à savoir : aménagement du Colcrado, piste cyclable, mille foot Domenjod, hangars polyvalents, piscine Montagne, CASE Moufia, plateaux polyvalents, courts de tennis, éclairage de terrains de sports. Montant : 9 985 000 F (NEUF MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT CINQ MILLE FRANCS).

Arrêté n° 251, en date du 1er juin 1982, relatif à la réalisation d'un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne de la Réunion destiné à financer les travaux d'espaces verts de la Ville de Saint-Denis, à savoir : aménagement des abords des bâtiments communaux, extension de la pépinière, aménagement de places publiques, front de mer, stade de Champ Fleuri (5è tr.), automatisation de l'arrosage du Stade de l'Est. Montant : 4 189 000 F (QUATRE MILLIONS CENT QUATRE VINGT NEUF MILLE FRANCS).

Arrêté n° 254, en date du 3 juin 1982, portant création d'une régie de recettes pour l'encaissement des loyers de l'opération d'habitat très social "Hyacinthe".

Arrêté n° 260, en date du 8 juin 1982, relatif à la passation d'un contrat avec Monsieur WAN NAN WO Baptiste pour la location des locaux situés au n° 149 SIDR Source en vue de l'installation d'un cabinet de soins infirmiers. Montant du loyer 167 F/Mois (CENT SOIXANTE SEPT FRANCS).

Arrêté n° 261, en date du 8 juin 1982, relatif à la location d'un appartement sis au Chaudron appartenant à la SIDR. Montant : 614 F (SIX CENT QUATORZE FRANCS).

Arrêté n° 262, en date du 8 juin 1982, relatif à la passation d'une convention d'occupation privative du domaine public avec Monsieur Jean-Marc ANNE-DENISE. Montant : 600 F/Mois (SIX CENTS FRANCS).

Arrêté n° 263, en date du 8 juin 1982, relatif à la passation d'un contrat avec M. PAYET Jean-Michel pour l'exploitation du bar de la piscine du Butor. Montant : 3 000 F/Mois (TROIS MILLE FRANCS).

Arrêté n° 264, en date du 8 juin 1982, relatif à la résiliation du contrat passé avec Mme FERRERE pour la location d'un immeuble communal sis à l'entrée du Zoo du Chaudron.

Arrêté n° 265, en date du 8 juin 1982, relatif à la location d'un appartement appartenant à la SIDR, situé à Moufia.
Montant : 252 F (DEUX CENT CINQUANTE DEUX FRANCS).

Arrêté n° 266, en date du 8 juin 1982, relatif à la passation d'un contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et Madame LAROCHE-JOUBERT. Montant : 1 000 F/Mois (MILLE FRANCS).

Arrêté n° 267, en date du 8 juin 1982, relatif à la passation d'un contrat de location avec M. BOCQUEE, concernant une maison communale sise 2 bis rue Pasteur, en vue de l'installation dans l'immeuble loué des locaux professionnels du preneur.

Arrêté n° 274, en date du 9 juin 1982, portant passation d'une convention avec l'O.N.F. pour la construction d'un kiosque au lieu-dit "Ilet à Quinquina". Montant : 140 000 F (CENT QUARANT MILLE FRANCS).

Arrêté n° 288, en date du 15 juin 1982, portant passation d'un marché négocié avec l'E.D.F. pour la réalisation des travaux de mise en souterrain du réseau BT de la rue Fénelon à Saint-Denis. Montant : 217 243,39 F (DEUX CENT DIX SEPT MILLE DEUX CENT QUARANTE TROIS FRANCS ET TRENTE NEUF CENTIMES).

Arrêté n° 292, en date du 18 juin 1982, relatif à la résiliation du contrat passé avec M. LOI MIN WEN et Mlle LOMBARD pour la location d'un immeuble communal situé à Saint-Denis, SIDA Source n° 149.

Arrêté n° 293, en date du 18 juin 1982, relatif à la résiliation du contrat passé avec M. NANDO pour la location d'un immeuble communal situé à Chemin Lory les Hauts, Sainte Clotilde

Arrêté n° 294, en date du 18 juin 1982, relatif à la passation d'un contrat avec Madame POTA pour l'exploitation d'une buvette au Jardin de l'Etat. Montant : 300 F/Mois (TROIS CENTS FRANCS).

Arrêté n° 295, en date du 18 juin 1982, relatif à la réalisation d'un emprunt auprès de la C.R.C.A.M.R. pour permettre la réalisation des travaux d'électrification rurale, programme 1982. Montant : 534 000 F (CINQ CENT TRENTE QUATRE MILLE FRANCS).

Arrêté n° 296, en date du 18 juin 1982, relatif à la réalisation d'un emprunt auprès de la C.R.C.A.M.R. pour permettre la réalisation des travaux d'électrification rurale (aménagement des Hauts - 1982). Montant : 225 000 F (DEUX CENT VINGT CINQ MILLE FRANCS).

Arrêté n° 297, en date du 18 juin 1982, relatif à la réalisation d'un emprunt auprès de la C.R.C.A.M.R. pour permettre la réalisation des travaux de voirie rurale (programme traditionnel 1982). Montant : 2 000 000 F (DEUX MILLIONS).

Arrêté n° 298, en date du 18 juin 1982, relatif à la réalisation d'un emprunt auprès de la C.R.C.A.M.R. pour permettre la réalisation d'abri-bus dans les écarts. Montant : 400 000 F (QUATRE CENT MILLE FRANCS).

Arrêté n° 299, en date du 18 juin 1982, relatif à la réalisation d'un emprunt auprès de la C.R.C.A.M.R. pour permettre la réalisation des travaux de bandes de roulement (programme 1982). Montant : 2 500 000 F (DEUX MILLIONS CINQ CENT MILLE FRANCS).

Arrêté n° 300, en date du 18 juin 1982, relatif à la réalisation d'un emprunt auprès de la C.R.C.A.M.R. pour permettre la réalisation des travaux d'assainissement - suppression de points noirs 1982. Montant : 1 000 000 F (UN MILLION).

Arrêté n° 301, en date du 18 juin 1982, relatif à la réalisation d'un emprunt auprès de la C.R.C.A.M.R. pour financer les travaux d'alimentation en eau potable dans le cadre de l'aménagement des Hauts, à savoir : chemin Bellevue (2è tranche), chemin Finistère, chemin Serveaux, chemin du Jardin. Montant : 1 400 000 F (UN MILLION QUATRE CENT MILLE FRANCS).

Arrêté n° 309, en date du 25 juin 1982, portant passation d'un marché avec la Société Industrielle Routière pour la réalisation d'un Plateau d'Education Physique à la Rivière. Montant : 352 075,93 F (TROIS CENT CINQUANTE DEUX MILLE SOIXANTE QUINZE FRANCS ET QUATRE VINGT TREIZE CENTIMES).

Arrêté n° 310, en date du 25 juin 1982, portant passation d'un marché avec la Société Industrielle Routière pour la réalisation d'un Plateau d'Education Physique au Bois de Nèfles. Montant : 286 426,75 F (DEUX CENT QUATRE VINGT SIX MILLE QUATRE CENT VINGT SIX FRANCS ET SOIXANTE QUINZE CENTIMES).

Arrêté n° 311, en date du 25 juin 1982, portant passation d'un marché avec l'Entreprise METAFER pour la réalisation de clôtures aux LTS "Bilimbis", "Morange", "Caramboles" sis respectivement à Moufia, Montgaillard et au Chaudron. Montant : 349 739,87 F TTC (TROIS CENT QUARANTE NEUF MILLE SEPT CENT TRENTE NEUF FRANCS ET QUATRE VINGT SEPT CENTIMES).

Arrêté n° 312, en date du 28 juin 1982, portant passation d'un marché négocié avec la Société BOURBON LUMIERE pour la réfection du circuit électrique de l'Ecole Joinville. Montant : 252 614,25 F TTC (DEUX CENT CINQUANTE DEUX MILLE SIX CENT QUATORZE FRANCS ET VINGT CINQ CENTIMES).

Arrêté n° 315, en date du 29 juin 1982, portant passation d'un marché avec l'entreprise SOREV pour l'aménagement des abords du Centre Municipal du Bois de Nèfles. Montant : 184 895,70 F (CENT QUATRE VINGT QUATRE MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT QUINZE FRANCS ET SOIXANTE DIX CENTIMES).

Arrêté n° 316, en date du 29 juin 1982, relatif à la réalisation d'un emprunt, dans le cadre du programme globalisé d'emprunt pour 1982, auprès de la Caisse d'Aide à l'Equipement des Collectivités Locales, pour exécuter les travaux suivants : voirie urbaine 82, aménagement de cantine, conformité de bâtiments communaux, aménagement de l'abattoir. Montant : 5 000 000 F (CINQ MILLIONS).

Arrêté n° 317, en date du 29 juin 1982, relatif à la réalisation d'un emprunt, dans le cadre du programme globalisé d'emprunt pour 1982, auprès de la Caisse d'Aide à l'Équipement des Collectivités Locales, pour exécuter les travaux suivants : plan de circulation 1ère tranche, 2ème phase ; 2ème tranche ; acquisition d'autobus ; éclairage public. Montant : 82 400 000 F (QUATRE VINGT DEUX MILLIONS QUATRE CENT MILLE FRANCS).

Arrêté n° 318, en date du 29 juin 1982, relatif à la réalisation d'un emprunt, dans le cadre du programme globalisé d'emprunt pour 1982, auprès de la Caisse des Dépôts, pour exécuter les opérations suivantes : Habitat social, acquisitions de terrains, grosses réparations aux bâtiments communaux, grosses réparations aux écoles et installations sportives, aménagement du Château Morange, amélioration Habitat Social. Montant : 8 711 000,00 F (HUIT MILLIONS SEPT CENT ONZE MILLE FRANCS).

Arrêté n° 319, en date du 29 juin 1982, relatif à la réalisation d'un emprunt, dans le cadre du programme globalisé d'emprunt pour 1982, auprès de la Caisse des Dépôts, pour exécuter les travaux suivants : assainissement (15e tr.), assainissement (16e tr.), assainissement (17e tr.), CD 60, ZAC Ste Clotilde Patates à Durand, assainissement pluvial, 4 cl. maternelles + 8 cl. primaires Moufia, 5 cl. maternelles Candide Azéma. Montant : 10 000 000,00 F (DIX MILLIONS).

Arrêté n° 320, en date du 29 juin 1982, relatif à la réalisation d'un emprunt, auprès de la Caisse des Dépôts, dans le cadre du programme globalisé d'emprunt pour 1982, pour exécuter les travaux suivants : endiguement du Butor, aire de halage, centre technique communal, colonie de Trois Bassins, bibliothèque Montagne 15e, atelier relais, mairie de Sainte-Clotilde, aménagement Hotel de Ville, casernement des Pompiers chapelle de Moufia, aménagement d'écoles. Montant : 13 450 000,00 F (TREIZE MILLIONS QUATRE CENT CINQUANTE MILLE FRANCS).

Arrêté n° 321, en date du 29 juin 1982, portant passation d'un marché avec la Société Réunionnaise Routière de l'Est (SORRE) pour la réalisation des travaux du Plateau Vert de Moufia. Montant : 176 063,50 F TTC (CENT SOIXANTE SEIZE MILLE SOIXANTE TROIS FRANCS ET CINQUANTE CENTIMES).

Arrêté n° 322, en date du 29 juin 1982, portant passation d'un marché avec la SOREV pour la réalisation d'un Plateau Vert à Moufia. Montant : 49 229,62 F TTC (QUARANTE NEUF MILLE DEUX CENT VINGT NEUF FRANCS ET SOIXANTE DEUX CENTIMES).

Arrêté n° 323, en date du 30 juin 1982, relatif à la réalisation d'un emprunt auprès de la CAECL, dans le cadre du programme globalisé d'emprunt pour 1982, pour exécuter les travaux suivants : voirie urbaine 82. Montant : 2 000 000 F (DEUX MILLIONS).

Arrêté n° 324, en date du 30 juin 1982, relatif à la réalisation d'un emprunt auprès de la C.R.C.A.M.R. pour permettre la réalisation des trottoirs dans les écarts. Montant : 1 500 000 F (UN MILLION CINQ CENT MILLE FRANCS).

Arrêté n° 324 BIS, en date du 30 juin 1982, portant passation
d'un marché avec la S.I.R. pour la réalisation d'un parking
au Colorado. Montant : 289 966,20 F TTC (DEUX CENT QUATRE VINGT
NEUF MILLE NEUF CENT SOIXANTE SIX FRANCS ET VINGT CENTIMES).

Arrêté n° 328, en date du 6 juillet 1982, relatif à la vente
amiable de bois à la Société des Pompes Funèbres Dionysiennes
Montant : 7 424,00 F TTC (SEPT MILLE QUATRE CENT VINGT QUATRE
FRANCS).

*

*

*